



## Principales décisions du conseil communal

Séance du 30 août 2022.

### Affaires générales

- Accord sur le prix de 20€ pour une visite de la caserne de Dossin et du fort de Breendonk
- Une journée sur le thème du "Devoir de Mémoire" est organisée par la Ville le 8 octobre 2022 et consiste en une visite de la caserne de Dossin et du fort de Breendonk. Le voyage reviendra à 20€ par personne (transport, guides et entrées compris) sans compter le repas de midi qui est libre.
- Accord sur les termes de la Convention d'occupation d'installations sportives à Loupoigne, rue du Sucre (Stade Jean-Claude Flament) avec l'Asbl "FC Genappe".
- Accord sur les termes de la Convention d'occupation d'installations sportives à Houtain-le-Val, rue de Ninove avec l'association de fait "Bacargin"

### Circulation

- Adoption d'un Règlement complémentaire de circulation pour la réservation d'un emplacement de stationnement pour des véhicules électriques partagés sur la Grand Place à Genappe à hauteur de la borne électrique, côté pignon de l'église.

### Environnement

- Approbation du Programme d'actions 2023-2025 du Contrat de rivière Dyle-Getter qui vise : l'érosion des berges par le bétail, la redynamisation de l'assainissement autonome, l'amélioration des taux de raccordement des habitations aux égouts, le cadastre de l'égouttage, la construction de nouveaux égouts, les rejets individuels des particuliers dans les cours d'eau, la pulvérisation des herbicides le long des cours d'eau (agriculteur ou particulier), l'éradication des plantes invasives le long des cours d'eau (Balsamine de l'Himalaya et Berce du Caucase), les ouvrages d'art dégradés et l'information et la sensibilisation du public aux enjeux liés à l'eau et aux cours d'eau.
- Approbation du Rapport d'activité 2021-2022 du Plan communal de développement rural (ODR).
- Approbation des Conventions fixant les modalités d'exécution des travaux de confort et de sécurisation sur le réseau cyclable provincial à point nœud à Baisy-Thy et sur Vieux-Genappe. En 2022 et 2023, La province du Brabant Wallon souhaite travailler sur l'accessibilité cyclable de l'abbaye de Villers-la-Ville, depuis Genappe et le RAVeL et en parallèle également vers Sart-Dames-Avelines. L'ensemble des travaux sera totalement pris en charge par la Province. Ils concerneront l'aménagement des rues Croisette et Ry d'Hez, des chemins 49 et 2 (permettant de rejoindre les 4 chênes) et du chemin Saint Thiry et Chemin de Hal.
- Approbation de la Convention de dessaisissement au profit d'in BW de la gestion des bulles à verre enterrées sur la Place de Bousval et leur collecte.

### Transition

- Autorisation de lancer la 3ème édition du Budget participatif visant à la mise en œuvre des projets favorisant des Bas Carbone telles que : la préservation de la nature, la réduction des déchets, la réflexion sur nos modes de consommation, la mobilité décarbonée, douce ou

partagée, la réduction de son empreinte carbone et toute étude de faisabilité visant à décarboner le territoire. Les projets pourront être soumis à partir du 10 novembre et jusqu'au 31 janvier 2023.

### Finances

- Prise d'acte de l'arrêté du ministre des Pouvoirs locaux du 13 juillet 2022 approuvant, sous réserve de remarques, les premières modifications budgétaires services ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2022.
- Prise d'acte de l'Arrêté du ministre des Pouvoirs locaux et de la ville du 25 juillet 2022 approuvant les comptes annuels de l'exercice 2021.
- Approbation du le compte 2021 de la fabrique d'église de Vieux-Genappe. Le compte prévoit un total de dépenses pour 39.318,82 € et un total de recettes de 39.363,42 €. Le boni est de 44,60 €.

### Informatique

- Affiliation à la centrale d'achat "cybersécurité" d'iMio

### Secrétariat communal

- Accord sur la tarification du repas cabaret organisé par la commission seniors : 18 € par personne ayant droit et 35 € par accompagnant non ayant droit, pour le repas Seniors organisé à la Hagoulle le jeudi 13 octobre 2022
- Prise d'acte de la démission de Madame Aline Degroode en tant que membre de la majorité au comité de concertation Ville/CPAS.
- Désignation de Madame Cracco, membre représentant la majorité au comité de Concertation Ville/CPAS
- Adhésion demandée par L'Administration Communale de Villers-la-Ville à une motion visant le maintien de la ligne 568 du TEC Fleurus-Nivelles dans son état actuel et l'intégration prioritaire dans leurs propositions de la nouvelle ligne Sart-Dames-Avelines - Villers-Genappe comme soutenu dans le Plan Communal de Mobilité.
- Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Directrice financière du 2ème trimestre 2022 dressé le 27 juillet 2022 par M. le Bourgmestre G. Couronné, délégué à cet effet par le Collège communal.

### Travaux

- Approbation des conditions et du mode de passation du marché de fournitures pour le remplacement de châssis à l'école de l'Espace 2000. Le montant estimé s'élève à 148.325,27 €, 6% TVAC.
- Accord pour la sollicitation de subsides dans le cadre de l'appel à projets UREBA exceptionnel pour la rénovation énergétique massive des bâtiments publics.
- Accord sur le financement de cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2022, le marché ne pouvant être attribué sans réponse positive de la demande de subsides Ureba exceptionnel.
- Approbation des conditions et du mode de passation Marché pour la rénovation des bâtiments primaires et maternelles de l'école communale de Loupoigne. Lots 1 à 6, le montant estimé s'élève à 474.621,40 €, 6% TVAC

### Urbanisme

- Prise d'acte de l'abrogation définitive du Schémas d'orientation locaux en vigueur sur le site de la Sucrierie à Genappe
- Désignation d'un deuxième agent constateur pour le service de l'urbanisme.